

1686-12-11
21-07-2017

Transcription par JML :

MARCHÉ de construction d'une cheminée de pierre au-dessus du toit d'une maison située sur la rue Mont-Carmel, proche le Jardin du fort, entre **Pierre (II) Levasseur** (1661-1731), maître-menuisier de la Haute-Ville de Québec, *rue Mont-Carmel*, et **André Couteron**, maître-maçon de la Basse-Ville de Québec, *rue la Fontaine Champlain* [Acte du 11 décembre 1686, devant le notaire **Gilles Rageot** de Québec].

Par-devant Gilles Rageot, notaire, garde-notes du Roy, notre sire, en la Prévôté de Québec en la Nouvelle-France, furent présents, en leur personne : **Pierre Levasseur**, maître-menuisier, demeurant en la Haute-Ville, rue Mont-Carmel, *d'une part*, et **André Couteron**, maître-maçon, demeurant en cette Basse-Ville, rue la Fontaine Champlain, *d'autre part*, lesquels, par et de leur bon gré et volontiers, ont reconnu et confessé avoir fait et passé ensemble le **marché et convention qui [s']ensuit**, c'est à savoir :

Le dit Couteron avoir promis et s'être obligé de faire et parfaire, bien et dûment, **pour le dit Levasseur** dans la Saint-Jean-Baptiste prochainement venant, **une cheminée de pierre de sept pieds de large** et, hors en dehors dans le pied et en la hauteur, de trois pieds au-dessus [page 2 de l'original] du toit de la maison du dit Levasseur, *bâtie sur la rue Mont-Carmel, proche le Jardin du fort*; **la muraille de laquelle aura vingt pouces dans le dit pied pour être réduite à quinze pouces dans le haut d'icelle cheminée** et pour [...] conformément à celle de la maison neuve du sieur Leber (?) sur [la] largeur (?), sur les jambages seront de *Pierre taillée au ciseau, du lieu de Beauport* (?) avec la **plateforme** de quelle hauteur que **le dit Levasseur** décidera, que **le dit Couteron** fournira [...], mûrant tant pierre, sable que chaux [...] et de bâtir la dite cheminée bien au-dessous au dire des [...] sujet origine aperçu [...] dommage [...] et dans le dit temps qu'il se servira ou se fera servir pareillement, à la réserve seulement des fondements que le dit Levasseur lui livrera près [...] de la dite cheminée aux [...] chez (?) Levasseur.

Ce marché fait pour et moyennant le **prix et somme de cent soixante livres [160 livres] tournois** que **le dit Levasseur**, l'ayant approuvé (?) et *s'est obligé [à] payer, moitié en argent et moitié en bons billets solvables*, savoir vingt livres par avance, d'hui en un mois, avec **un coffre de bois de pin** de quatre pieds de long de sa façon, faire sabler à la main dans un [...] et le surplus du paiement de la dite somme de cent soixante livres, au fur et à mesure du dit travail aussi [...] dommage et [...] et en outre [...] et coffre, et toute la pierre et sable qui peut être sur le

/verso

1686-12-11
21-07-2017

Transcription par JML :

lieu au dit **Levasseur** [...] garantit pour le moins au dit **Couteron** de *six voyages de pierre et autant de sable* ; sans que le dit Levasseur en puisse enlever, en cas qu'il y en ait de surplus ; lequel surplus demeurera pareillement au dit **Couteron** par lui [...] dû à la baisse de la dite cheminée que le dit Couteron bâtera et édifiera de pierre qu'il fera tailler où bon lui semblera du dit Québec, réservé le dit jambage et la dite plateforme d'icelle de Beauport, ainsi qu'il est, et que le dit Couteron rendisse la dite muraille par les jointures (?).

Car ainsi [page 3 de l'original] & promettant & obligeant chacun en droit soi & renonçant & fait et passé au dit Québec, étude du dit notaire, après-midi, le onzième jour de décembre mil six cent quatre-vingt six [11-12-1686], en présence de maître **Nicolas Métru**, huissier en la dite Prévôté, et de **Pierre Biron**, ce [...] demeurant aussi à Québec, qui ont, avec **Gilles Beaujon** et notaire [**Gilles Rageot**], signé. A prouvé (?) [...].

Signé : Pierre Levasseur

André Couteron

[Nicolas] Métru, [huissier]

[Pierre] Biron,

Gil[les] Rageot, notaire

REMARQUES :

- Le document original du notaire **Rageot** est particulièrement difficile à déchiffrer : les pointillés entre crochets correspondent à des mots que je n'ai pas encore réussi à identifier.
- Pour faciliter la lecture de **ma transcription**, j'ai ajouté quelques signes de ponctuation, des précisions entre guillemets et des caractères gras, soulignés, italiques, surlignés ou de couleur.